

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 13 novembre 2015

12<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CP-2015-10-12-1

**Service instructeur** DEVI - Service de l'Environnement et de l'Agriculture

**Service consulté**

**MODIFICATION DE LA QUALITE DES REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT AU  
SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE POUR LES INSTALLATIONS  
EXPLOITEES PAR LA SOCIETE SITA A RETZWILLER-WOLFERSDORF**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de modifier la qualité des représentants du Département au sein de la commission de suivi de site pour les installations exploitées par la société SITA à RETZWILLER-WOLFERSDORF.

L'arrêté préfectoral n° 2014332-0002 du 28 novembre 2014 porte création de la commission de suivi de site pour les installations exploitées par la société SITA à RETZWILLER-WOLFERSDORF. Cette commission remplace la commission locale d'information et de surveillance créée par arrêté préfectoral du 5 juin 1996.

Lors de sa séance plénière du 16 avril 2015, le Conseil départemental a désigné deux titulaires, Mme Fabienne ORLANDI et M. Rémy WITH. Or, l'arrêté préfectoral prévoit la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Département du Haut-Rhin.

Ainsi, je vous propose de désigner au sein de cette commission :

- M. Rémy WITH en qualité de titulaire,
- Mme Fabienne ORLANDI en qualité de suppléant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN